

"La commune est concernée par le risque inondation. Tous les secteurs connus à ce jour sont réglementés et repérés au plan par des indices "I". Elle est également concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux. Elle est enfin concernée par les risques de sismicité d'aléa modéré et de découverte d'engins de guerre. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction.

Limites de zonage

Limites de secteur

Emplacement réservé

Espace boisé classé

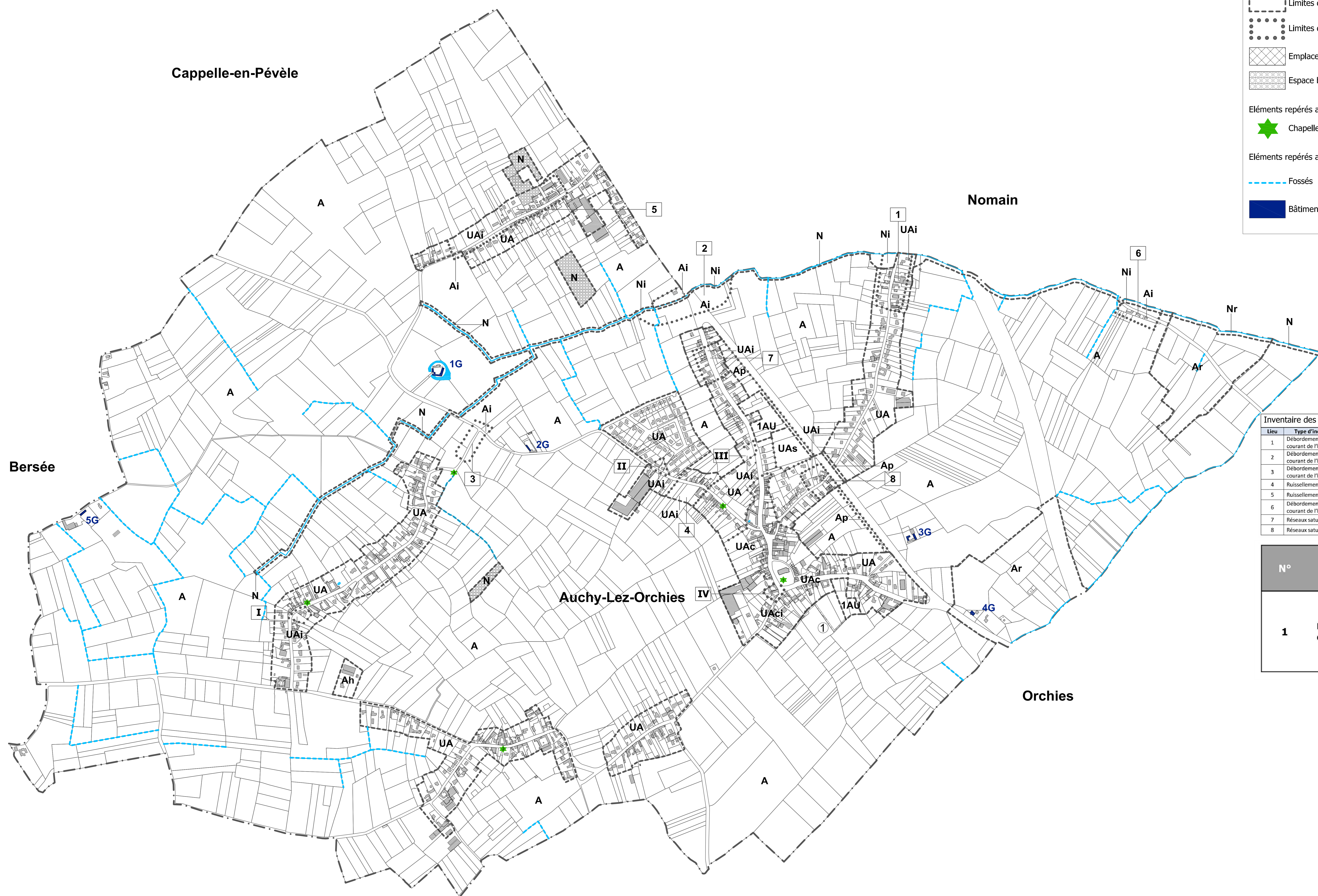
Éléments repérés au titre de l'Article L 151-19 du Code de l'Urbanisme

Chapelle

Éléments repérés au titre de l'Article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

Fossés

Bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'Article L 151-11 du Code de l'Urbanisme



Inventaire des inondations réalisé par la commune et la DDE en juillet 2007

I : 288 rue de Regnaucourt - Aléa faible
II : 436 rue Victor Fichelle - Aléa faible
III : 289 rue du Pont - Aléa faible
IV : Dépendances de l'ancienne forge et carrefour du Rossignol - Aléa faible

Inventaire des inondations réalisé par la Communauté de Communes Pévèle Carembault en Juin 2016

Lieu	Type d'inondation	Durée	Hauteur d'eau	Année	Enjeux concernés	Type	Ampleur des dommages
1	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	45 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort
2	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	30 cm	07/06/16	Agricole, économie	Perte de culture, commerce inondé	Fort
3	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	25 cm	07/06/16	Voierie	Route coupée	Moyen
4	Ruissellement	3 heures	30 cm	07/06/16	Habitat	Parcelle inondée	Fort
5	Ruissellement	3 heures	5 cm	07/06/16	Habitat	Façade, jardins	Moyen
6	Débordement du courant de l'hôpital	3 heures	40 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort
7	Réseaux saturés	3 heures	NR*	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Moyen
8	Réseaux saturés	3 heures	30 cm	07/06/16	Habitat	Intérieur des maisons	Fort

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE RAPPROCHÉE AU M2
1	Liaison douce vers les équipements au Sud	Commune	1 456 m ²